**PRESENTATION PAR**

**MONSIEUR AHMED LAHLIMI ALAMI,**

**HAUT COMMISSAIRE AU PLAN,**

**DES PRINCIPAUX DETERMINANTS DE LA PERCEPTION,**

**PAR LES CITOYENS,**

**DE LA QUALITE DE LA VIE DANS LEUR VECU QUOTIDIEN**

Rabat, le 22/04/2015

L’exigence de mesurer le progrès des sociétés par référence à la qualité de vie et au bien-être des citoyens en complément des indicateurs classiques économiques et sociaux a été l’expression de l’émergence d’un nouveau paradigme de développement mettant le bien-être des citoyens au cœur de l’agenda du développement.

Cette démarche répond à un contexte mondial marqué par la montée des inégalités sociales, l’émergence de nouveaux défis sociétaux et écologiques et la recrudescence des contestations sociétales. A cet égard, les questions relatives à la mesure du progrès social s’inscrivent, dès, lors au cœur des débats des dernières années menés par organismes internationaux et nationaux compétents.

C’est en réponse à ces préoccupations que le rapport de la Commission Stiglitz-Sen-Fitoussi (2009) a, dans le cadre de la mesure des performances économiques et du progrès social, recommandé que le développement des travaux futurs aille au-delà des indicateurs économiques et sociaux conventionnels, par, notamment : (i) le développement de nouvelles mesures de la qualité de vie ; (ii) la prise en compte de la dimension de durabilité du développement et de l’environnement dans la mesure du progrès ; (iii) l’amélioration des mesures conventionnelles existantes.

Cette réflexion à laquelle le Haut Commissariat au Plan a eu l’occasion de contribuer, dès sa 1ère séance d’inauguration réunie à Paris en 2008, à l’initiative du Président de la République Française et, par la suite, dans le cadre de l’OCDE, de l’Union Européenne et de PARIS-21, n’a cessé de souligné les limites des statistiques conventionnelles, notamment celles du PIB pour mesurer le progrès des sociétés. Cette réflexion trouve sa pleine légitimité dans le gap grandissant constaté entre de tels indicateurs quantitatifs et le ressenti des réalités économiques et sociales par la population.

Les résultats des travaux sur le bien-être se sont, dès lors, développés et constituent aujourd’hui, une ouverture sur une meilleure appréhension de la qualité de vie, telle que ressentie par la population et éclairent les décideurs dans le choix des politiques publiques, dans le but de répondre aux attentes de la population et de prendre en compte la dimension du bien-être dans les projets de développement.

C’est dans ce cadre que le Haut Commissariat au Plan a réalisé l’Enquête Nationale sur le Bien-être en 2012. Cette enquête a permis d’appréhender les besoins sociaux exprimés par la population elle-même, selon sa propre conception du bien-être et des conditions de son effectivité dans sa vie quotidienne. Elle a permis, également, de disposer de la hiérarchie des dimensions du bien-être établie par la population et de mesurer son niveau de satisfaction à l’égard de sa vie quotidienne dans chacune de ses dimensions.

Rappelons que l’Enquête sur le Bien-être a déjà permis l’identification par les citoyens des dimensions du bien-être et la pondération qu’ils leur accordent en fonction de leur impact sur leur vie quotidienne.

Ainsi, les Marocains ont mis en avant trois groupes de dimensions :

* la vie matérielle qui comprend le logement évoqué par 60% des Marocains et le revenu par 45% ;
* le domaine social qui comprend l’emploi pour 43%, la santé pour 32% et l’éducation pour 24% ;
* et le domaine sociétal, évoqué par 29% et qui inclut la solidarité sociale, la confiance, la vie familiale, culturelle, spirituelle et de loisirs.

Ces résultats ont également révélé que près de 30% des marocains déclarent qu’ils sont satisfaits ou très satisfait, 24,4% moyennement satisfaits et 45,7% peu ou pas satisfaits.

**Quelques dimensions de la qualité de la vie selon le ressenti des citoyens**

Le ressenti de l’individu à l’égard de la vie et sa perception de son bien-être, n’est pas exclusivement fonction du niveau matériel de ses conditions de vie mais également de ses choix, de ses affects où s’expriment son histoire personnelle, sa psychologie, son niveau culturel et de son niveau d’insertion dans son environnement social et institutionnel. Aussi, allons-nous présenter par quelques indicateurs élémentaires, les niveaux des difficultés ou affects négatifs ressentis par la population à l’égard de chacune des dimensions retenues de leur vie quotidienne.

Cette présentation ne peut prétendre à l’exhaustivité. Le nombre d’indicateurs retenus et, partant, le score de difficultés ou d’affects négatifs cumulés, dépend du degré de détail de l’information disponible. Du reste, le HCP se propose de réaliser une enquête sur la qualité de vie dans le but de cerner, au-delà du revenu et du niveau matériel des conditions de vie, les déterminants psychologiques, sociaux et culturels à l’origine du ressenti du citoyen dans la vie quotidienne.

**Qualité de vie et bien-être ressenti dans le domaine du logement**

A l’échelle nationale, l’indice synthétique des difficultés et affects négatifs éprouvés à l’égard du logement montre que les conditions du logement (qualité et espace de logement, services publics) contribuent à raison de 64% à ces difficultés, suivies par les nuisances du voisinage (26%) et le confort de logement (10%).

Sur les 18 difficultés ou affects négatifs observés dans le domaine du logement, près de 12% de la population éprouvent au plus 1 affect négatif (6,1%, sans affect négatif, 5,7%, un seul affect) et 66% en éprouvent entre 2 et 6. La part de la population encourant au moins 7 affects négatifs est de 22%.

Dans l’ensemble, le niveau moyen de satisfaction[[1]](#footnote-1) à l’égard du logement est de 4,7 sur 10. Cette moyenne passe de 7,2 pour les personnes n’éprouvant aucun affect négatif à 2,5 pour celles qui en accumulent au moins 10.

**Qualité de vie et bien-être ressenti dans le domaine de la santé**

Dans l’ensemble, l’accessibilité et la qualité des services de la santé contribuent à hauteur de 81% aux affects négatifs reliés à la santé alors que l’état de santé de la population y contribue à 19%. Cette décomposition reste inchangée selon le milieu de résidence.

Sur les neuf affects négatifs relatifs à la santé, près d’un citoyen sur dix éprouve au plus 3 affects (2,2%, sans affect négatif, et, 9%, entre 1 et 3 affects). La majorité de la population (89%) sont sous l’emprise d’au moins quatre affects négatifs parmi les neuf mesurés.

A l’échelle nationale, le niveau moyen de satisfaction à l’égard des services de santé est de 3,4 sur 10. Cette moyenne baisse de 6,2 pour les personnes n’éprouvant aucun affect négatif à 2,4 pour celles en encourant au moins 8.

**Qualité de vie et bien-être ressenti dans le domaine de l’éducation**

A l’échelle nationale, la disponibilité des infrastructures éducatives contribue à raison de 40% à l’ensemble des affects négatifs liés à l’éducation. Cette contribution est de 33% pour les attributs de la qualité de l’enseignement, 15,3% au niveau de la qualité des équipements et 11,8% au niveau de la compétence des enseignants.

Globalement, sur les 13 difficultés et affects négatifs relevés dans le domaine de l’éducation, 8,6% des citoyens encourent au plus un affect négatif et 76% en encourent entre 2 et 6. Le reste, 15,4%, déclarent au moins 7 affects négatifs.

Le niveau moyen de satisfaction à l’égard de l’éducation est de 4,3 sur 10. Il baisse de 6,4 pour les personnes n’encourant aucun affect à 2,3 pour celles en ayant exprimé au moins 10 parmi les 13 mesurés.

**Qualité de vie et bien-être ressenti dans le domaine du travail**

L’insuffisance du revenu et la faible qualité du système de la retraite constituent les principaux affects négatifs relevés dans le domaine du travail avec une contribution à hauteur de 63%. Le reste d’affects négatifs revient aux conditions du travail avec une contribution à raison de 37%.

 La répartition des actifs occupés selon le nombre d’affects négatifs encourus montre que 10% de la population éprouvent au plus un affect négatif sur les 11 retenus et 75% en éprouvent entre 2 et 6. La part des actifs occupés qui sous l’emprise d’au moins 7 affects négatifs est de 15%.

S’agissant de la satisfaction à l’égard du travail, le niveau moyen de satisfaction est de l’ordre de 4,7 sur 10. Il passe de 7,7 pour les actifs occupés n’éprouvant aucun affect négatif à 3,8 pour ceux en éprouvant au moins 8.

**Qualité de vie et bien-être ressenti dans le domaine de la famille et de l’environnement social**

Dans l’ensemble, les éléments de confiance représentent 34% des facteurs intervenant négativement sur la qualité de la vie familiale et de l’environnement sociétal. Cette contribution est de 29% pour les éléments du respect des droits et des lois sociales, de 28% pour les liens de solidarité et de 9% pour les liens familiaux et sociaux.

Sur les 26 affects négatifs retenus dans cette dimension, 10% de la population éprouvent au plus 3 affects ou difficultés, 61% entre 4 et 12 et 29 % au moins 13.

Le niveau moyen de satisfaction à l’égard de la vie familiale et de l’environnement sociétal est de 4,5 sur 10. Cette moyenne atteint 5,7 pour les citoyens n’éprouvant aucun affect négatif contre 3,7 pour ceux en éprouvant au moins 13.

**Qualité de vie et bien-être ressenti dans le domaine de la culture et des loisirs**

Dans l’ensemble, la disponibilité des infrastructures ainsi que l’accès aux activités sociales et de loisirs contribuent à hauteur de 47% aux difficultés reliés à cette dimension du bien-être. Le reste revient à la disposition de l’individu à pratiquer des activités de loisir (19,5%), aux difficultés à pratiquer des activités de divertissement (17%) et des activités culturelles (16,5%).

Par rapport aux 18 affects négatifs et difficultés retenus dans cette dimension, près de 5% de la population en éprouvent au plus 4, 30% entre 5et 9 et 65 % au moins 10.

Le niveau moyen de satisfaction à l’égard de la vie culturelle et de loisirs est de 3,6 sur 10. Cette moyenne passe de 6 pour les personnes encourant moins de 3 difficultés (1,1% des citoyens) à 3 pour celles en encourant au moins 10 parmi les 18 observées (66%).

**Qualité de vie et bien-être subjectif global**

Pour mieux comprendre les interrelations entre bien-être subjectif global et la qualité de vie, un score moyen des affects négatifs et des difficultés vécus est calculé. Il agrège, au niveau de chaque personne enquêtée, les scores relatifs à chacune des dimensions du bien-être. De par sa conception, traduisant le cumul des affects négatifs et des difficultés, cet indicateur renseigne sur la mauvaise qualité de vie : plus il est élevé plus la qualité de vie d’une personne est dégradée.

Par rapport à l’ensemble de la population, le nombre moyen de difficultés ou d’affects négatifs est de 39,2 sur les 95 attributs de la qualité de vie observés par l’enquête. Par milieu de résidence, cette moyenne est plus élevée en milieu rural, 43, qu’en milieu urbain, 37. Le cumul des difficultés ou d’affects négatifs va de 9 comme nombre minimal à 74 comme nombre maximal. En outre, 50% de la population sont sous l’emprise d’au moins 39 difficultés ou affects négatifs. Ce nombre médian d’affects négatifs est de 36 en milieu urbain contre 42 en milieu rural.

Les 20% de personnes qui jouissent de la meilleure qualité de vie encourent en moyenne 25 difficultés ou affects négatifs, tandis que les 20% de personnes ayant une mauvaise qualité de vie éprouvent en moyenne 55 difficultés ou affects négatifs dans toutes les dimensions du bien-être.

Avec un indice d’inégalité (Gini) des affects négatifs de 0,15, les marocains sont relativement égaux vis-à-vis des difficultés et les affects négatifs cumulés de la qualité de vie. Ce niveau d’inégalité demeure cependant plus accentué en milieu urbain, 0,166, qu’en milieu rural, 0,126.

**Impact des affects négatifs sur le niveau de satisfaction des citoyens dans leur vie quotidienne**

Ainsi, si l’on ordonne les personnes selon le cumul des difficultés ou des affects négatifs vécus dans différentes dimensions de la vie, les 20% de la population disposant de la meilleure qualité de vie, 9 à 30 affects négatifs, déclarent-elles en moyenne un niveau de satisfaction de 6,3 sur 10 ; celles relevant des 20% de la population qui pâtissent le plus d’affects négatifs, 49 ou davantage, déclarent en moyenne un niveau de satisfaction faible de 3,7.

Les 20% des personnes les plus désavantagées en termes de qualité de vie sont un peu plus présentes en milieu rural, 53%, qu’en milieu urbain, 47%. Près de la moitié d’entre elles sont sans niveau scolaire, 40% sont des ouvriers, 24% sont des exploitants agricoles et 70% déclarent un revenu mensuel de moins de 3000 DH.

S’agissant des personnes les plus aisées en termes de qualité de vie, 80% d’entre elles sont des citadins, 60% ont un niveau d’enseignement secondaire ou supérieur, 44% sont des cadres supérieurs ou cadres moyens, 44% déclarent un revenu mensuel supérieur à 5000 DH.

1. Il s’agit d’une moyenne des notes conçues selon l’échelle de Cantril, sur laquelle les interviewés choisissent une note entre 0 (pas du tout satisfait) et 10 (très satisfait). [↑](#footnote-ref-1)